

# LES AIDES FINANCIÈRES EN CAS DE TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE.

Category: [Les conseils](#)

Tag: [Conseils](#)



Nous recevons régulièrement des demandes d'informations concernant les aides financières auxquelles vous êtes éligibles en cas de travaux de rénovation énergétique.

Le système d'attribution de ces aides est complexe et dépend fortement des collectivités locales dont vous dépendez (régions, départements ou communes).

Nous vous rappelons qu'en la matière, il existe de nombreux sites qui semblent proposer des simulateurs d'aides ou d'autres services équivalents, mais dont la fiabilité peut être remise en question. Certains en profitent pour vous facturer ces services, d'autres semblent récupérer par ce biais vos données personnelles pour les revendre à des démarcheurs.

La prudence est donc de mise !

Pour vous y retrouver et éviter les pièges, nous vous conseillons de vous fier aux informations du site gouvernemental [www.faire.fr](http://www.faire.fr). Via cette plateforme, vous pourrez prendre contact avec un conseiller pour être guidés dans vos démarches.

Le site recense également les différentes aides au financement disponibles à l'échelon local et national (<https://www.faire.fr/aides-de-financement>).

Si vous résidez dans les régions Grand Est, Normandie, Occitanie, Centre-Val de Loire, Corse ou Hauts de France, le site propose un simulateur d'aide vous permettant d'estimer rapidement le montant auquel vous pouvez prétendre (Simul'Aid€s :

<https://www.faire.fr/aides-de-financement/en-region>).

Si votre région ne fait pas partie de cette liste, nous vous invitons tout de même à retourner régulièrement sur la page, le site semble ouvrir ce simulateur à de plus en plus de régions !

Vous pouvez soutenir notre action en devenant adhérent.

Le prix est de 47 € pour un an incluant l'abonnement à la revue trimestrielle.

Vous trouverez des numéros ci-dessous :

[La revue Antipac n° 149](#)

[Le numéro 142 de la revue Antipac](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

